

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DU CLUB NAUTIQUE ALPIN SERRE PONÇON

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par le Club Nautique Alpin Serre Ponçon, nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-dessous.

Dénomination de la structure :

Club Nautique Alpin Serre Ponçon
9 Chemin de Chadenas
F – 05200 EMBRUN

OBJET

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à compter du 1^{ER} janvier 2026. Elles régissent les rapports entre le Club Nautique Alpin Serre-Ponçon et ses clients/adhérents/usagers bénéficiaires des prestations activités nautiques.

PRÉAMBULE RÉGLEMENTAIRE :

- En participant à une activité ou un stage vous acceptez le règlement intérieur de l'association affiché dans l'accueil et aux points location.
- Les titulaires d'une licence FFVoile annuelle devront enregistrer sur le site de la FFVOILE soit un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la voile soit compléter en ligne un questionnaire médical. Sans cette étape, les garanties d'assurance de la licence FFVoile ne sont pas enclenchées.
- Les mineurs non accompagnés ne sont admis qu'après signature de l'autorisation parentale et sous certaines conditions (niveau natation, niveau sportif, habileté, absence de contre-indications médicales ...).

RESPONSABILITÉ DU PARTICIPANT :

Le participant aux activités du Club Nautique Alpin Serre Ponçon se conformera au règlement intérieur de la structure et à l'instruction donnée par les encadrants. En cas de manquement grave ou répété mettant en danger les autres participants, le matériel, les encadrants ou lui-même, il pourra y avoir une exclusion du participant, après l'avoir entendu. En cas d'exclusion aucun remboursement ne pourra être exigé. Le matériel cassé ou perdu pourra être facturé.

TARIFS :

Les tarifs sont consultables sur le site internet du Club Nautique Alpin Serre Ponçon. Les prix indiqués sont valables pour la saison 2026.

1. LES STAGES

- **Les tarifs incluent :**
 - Tous les stages 5 et 6 jours comprennent un passeport voile à 14.50€ incluant une assurance en responsabilité civile et en individuel accident.
 - La mise à disposition du matériel et des équipements nécessaires.

2. LES ACTIVITÉS ET LA LOCATION

- **Réductions :**
 - Les membres du Club Nautique Alpin Serre Ponçon bénéficient d'une remise de 10% sur nos tarifs (hors licences & passeports voile). Cette réduction n'est pas disponible en ligne, elle n'est possible qu'en cas de réservation par courrier postal ou au comptoir.
 - En ce qui concerne les locations, une remise de 10% sera appliquée sur la 2ème heure consécutive.
 - Afin de bénéficier de la dégressivité des tarifs 5 et 6 jours pour les commandes en ligne, vous ne devez commander que les 3 premiers jours en ligne, puis nous contacter par email pour prolonger le stage de 2 ou 3 jours. Si vous commandez 2x3 jours en ligne, vous ne pourrez ensuite plus bénéficier du tarif 6 jours. Aucun remboursement ne sera effectué.

CONDITIONS DE RÉSERVATION ET DE PAIEMENT :

- La réservation peut se faire : en direct au Club Nautique Alpin Serre Ponçon, par courrier et sur la plateforme de réservation en ligne du site internet. Le paiement sur internet vaut pour acceptation de la commande, le Club Nautique Alpin Serre Ponçon ne pourra être tenu pour responsable des erreurs de commande du client, notamment dans le cas d'une erreur de date, de niveau ou pour la commande d'un stage 6 jours (achat en ligne au tarif de 2x3jours).
- Sur place le paiement peut s'effectuer : en espèces, carte bancaire (sauf American Express), chèques, chèques vacances papier ou ANCV connect.
- Le paiement peut se faire en ligne par carte bancaire ou ANCV connect. Les données bancaires ne seront pas conservées après le paiement.

Les paiements par chèque sont admis en les envoyant à l'adresse suivante accompagnés du formulaire d'inscription : Club Nautique Alpin Serre Ponçon – 9 Chemin de Chadenas – 05200 EMBRUN.

DEVIS :

En cas de besoin, le client peut demander un devis au prestataire. Après réception, celui-ci devra alors confirmer par signature le devis avec la mention « bon pour accord » et le renvoyer au Club Nautique Alpin Serre Ponçon avec versement de l'acompte pour valider sa réservation. Sans ce retour, la prestation ne sera pas réservée et la place restera libre à la vente.

Le devis établi par le Club Nautique Alpin Serre Ponçon a une durée de validité de deux mois.

DÉLAIS DE RETRACTION :

La loi Hamon prévoit un délai de rétractation dans les relations B to C (Business to Client) de 14 jours. Toutefois, ce droit de rétraction ne s'applique pas aux « *prestations de loisirs qui doivent être fournis à une date ou selon une périodicité déterminée* », conformément aux dispositions de l'article L.121-20-4 du Code de la Consommation.

CONDITIONS D'ANNULATION :

- **Annulation du fait du Club Nautique Alpin Serre Ponçon :** Le club se réserve le droit d'annuler les activités tout particulièrement en cas de mauvais temps, d'insuffisance de participants ou tout autre cas empêchant la tenue normale des activités. Les participants se verront proposer un autre créneau ou une autre activité. En cas de désintérêt pour la proposition de remplacement, les participants seront remboursés, sans que cela donne droit au versement d'une indemnité.
- **Annulation du fait du participant :** Le Club Nautique Alpin Serre Ponçon propose une assurance annulation lors de la réservation du stage. Cette assurance est proposée par une entreprise extérieure, Meetch. Elle couvre tout événement individuel justifiable, imprévisible & indépendant de votre volonté - voir conditions affichées à l'accueil (ne couvre pas la non présentation à une séance maintenue en cas de météo maussade, ni le simple « j'ai plus envie » de l'enfant). Ainsi, aucun remboursement ne sera effectué par le Club Nautique Alpin Serre Ponçon, quelle que soit la raison de l'annulation (y compris des raisons médicales). Si vous avez souscrit à l'assurance annulation lors de l'inscription, il vous incombera de contacter directement l'assurance Meetch et lui fournir vos justificatifs pour obtenir votre remboursement.
- **Prestations non utilisées**
Toute activité interrompue, ou abrégée (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra pas donner lieu à un remboursement.

IMAGE :

Vous autorisez le Club Nautique Alpin Serre Ponçon à vous photographier ou vous filmer pendant votre séjour au Club Nautique Alpin Serre Ponçon et à exploiter lesdites images, sons, vidéos et enregistrements sur tous supports (en particulier sur les sites ou pages Internet du Club Nautique Alpin Serre Ponçon – dont Facebook et Instagram -, sur les supports de présentation et de promotion du Club Nautique Alpin Serre Ponçon et sur les guides de voyage ou touristiques). Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation du Club Nautique Alpin Serre Ponçon et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit, pour tous pays et pour une durée de 5 ans.

LITIGES ET MÉDIATION :

Toute réclamation ou suggestion doit être adressée à l'attention du Directeur du Club Nautique Alpin en précisant votre identité complète, l'activité concernée, la date ; par courrier recommandé à :

Club Nautique Alpin Serre-Ponçon,
9 Chemin de Chadenas,
EMBRUN 05200

A défaut de réponse satisfaisante ou absence de réponse d'un délai de 60 jours de notre part, vous pouvez saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage : www.mtv.travel.